



La Lettre

de Michèle Bonthoux

VOTRE MAIRE

Ouverture du cabinet médical de Boisville : Où ? Quand ? Comment ?

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, vous le savez, la Ville a travaillé avec de nombreux partenaires **afin que deux médecins généralistes et un autre professionnel de santé puissent s'installer tout prochainement dans des locaux flambants neufs et adaptés à l'entrée du nouveau quartier de Boisville (au 2, rue de Boisville).**

Vous avez été nombreuses et nombreux depuis quelques mois à contacter la mairie pour en savoir davantage sur l'ouverture de ce cabinet, en interrogeant les services municipaux sur plusieurs aspects.

Nous savons combien, dans une ville comme la nôtre qui n'échappe pas au manque de médecins généralistes, **vos attentes sont profondes et légitimes comme partout où le manque de professionnels est important.** En effet, aujourd'hui 7,5 millions de Français vivent dans des déserts médicaux et 5,5 millions de Français n'ont pas de médecin référent.

Les ouvertures récentes de cabinets médicaux en Région Centre-Val de Loire ont ainsi été marquées par une forte affluence de patients dès les premiers jours et une saturation des appels dans certains cas.

Quand sera-t-il possible de prendre rendez-vous ?

La prise de rendez-vous pour les deux médecins généralistes sera effective à compter du 1er avril. Les numéros de téléphone seront communiqués publiquement dans quelques semaines.

Suite à vos nombreux appels, je vous informe qu'il n'existe pas de liste d'attente à l'accueil de la mairie permettant aux gens de s'inscrire.

Afin de couvrir les besoins de santé en matière de médecine de ville, Mainvilliers doit disposer de 3 médecins généralistes supplémentaires. **Comme vous le savez et comme je m'y suis engagée, la municipalité est déjà au travail afin de favoriser la venue de nouveaux médecins et de nouveaux spécialistes**, en soutien de cette première structure neuve.

Vous pouvez être assurés de ma détermination à poursuivre l'action engagée pour continuer à développer l'offre de soins sur notre ville.

Dans l'attente et comptant sur votre bienveillance afin de faciliter l'installation des médecins généralistes, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michèle BONTHOUX, votre Maire
Conseillère régionale.

Bienvenue



Vous avez un projet pour animer le site de «La Banane» ? Répondez à l'appel à manifestation d'Intérêt !



En quelques semaines, la barre du quartier Tallemont Bretagne, plus communément appelé «La Banane» a été entièrement déconstruite. Réalisée en 1967, la plus longue barre de logements sociaux du département n'abritait pas moins de 147 logements. C'est en 2015 que la réflexion s'était amorcée pour reconstruire ce quartier prioritaire de la commune. D'importants dysfonctionnements urbains étaient identifiés, le quartier «Tallemont - Bretagne» était alors sélectionné pour intégrer le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) financé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Dès le 31 janvier dernier, le bailleur social Habitat Eurélien entamait les travaux de « grignotage » de la barre «La Banane» : le début de la transformation urbaine de Mainvilliers était lancé. Les espaces libérés par la déconstruction des 147 logements laissent place à la mise en œuvre d'une opération d'aménagement visant à créer de nouveaux logements et des espaces publics accessibles à tous, améliorant le cadre de vie de notre commune.

Ainsi, dans ce contexte, nous proposons aux associations mainvilloises et non mainvilloises d'occuper ce nouvel espace temporairement, en lançant un **appel à manifestation d'intérêt**. Engagée, la Ville a d'ores et déjà planifié un programme d'animations et souhaite que les associations de loi 1901 puissent s'y associer, participant ainsi à la dynamique de vie de quartiers.

De juillet à novembre 2022, les habitants pourront profiter d'animations, au cœur même du quartier Tallemont. Nous mettons également à disposition la Maison de Quartier (rue de la Résistance) et finançons en partie les actions proposées par les associations locales.

Ce présent appel à manifestation d'intérêt vise à définir les attentes globales de la Ville en matière d'animations du quartier et à sélectionner un ou des porteurs de projets. Les attentes globales figureront dans le cahier des charges.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1er avril 2022, 11 heures, à la mairie.

A l'issue de la procédure de sélection, les associations retenues pourront bénéficier, par convention, de mise à disposition du domaine public, de mise à disposition de locaux et/ou de subventions permettant de mettre en œuvre leurs actions.

Plus d'infos sur ville-mainvilliers.fr

Inauguration du nouveau centre de loisirs « Ile aux loisirs - Olympe de Gougues »

La Ville a le plaisir de vous convier à l'inauguration et aux portes ouvertes du centre de loisirs mercredi 6 avril à 16h, suivies d'un spectacle pour enfants s'inscrivant dans le cadre du Festival jeune public.

D'une capacité de 170 places, ce nouvel équipement à haute performance environnementale, construit à partir de matériaux biosourcés, est le premier équipement livré et pré-conventionné dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine d'Intérêt Régional de Mainvilliers et de Chartres Métropole.

Situé 139 avenue de la Résistance, le centre de loisirs « Ile aux loisirs - Olympe de Gougues » accueillera les enfants à partir du 11 avril. Inscriptions auprès du service éducation (129 avenue de la Résistance - 02 37 18 56 46) à partir du 21 mars.



**Le nouveau centre de loisirs
de 1.000 m² ouvre ses portes !**



IMPRIM'VERT® © 2020 - 6219
Démarche de diminution de l'impact environnemental